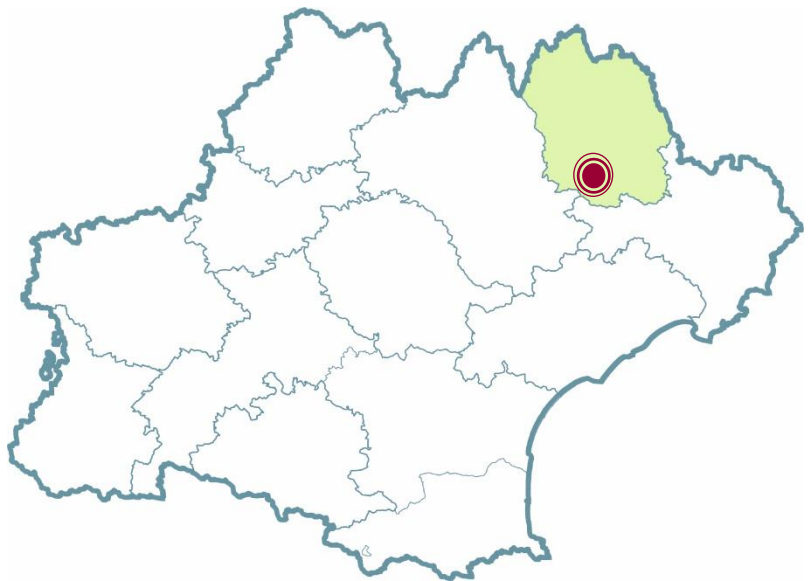


# Profil Santé

## Contrat Local de Santé

### Gorges Causses Cévennes

POPULATION ET  
TERRITOIRE -  
DÉTERMINANTS SOCIAUX  
DE SANTÉ -  
DÉTERMINANTS  
ENVIRONNEMENTAUX DE  
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET  
PROBLÈMES DE SANTÉ -  
ACCÈS À LA PRÉVENTION  
ET AUX SOINS - OFFRE DE  
SOINS DE PREMIER  
RECOURS - PERSONNES EN  
SITUATION DE HANDICAP  
ET DE DÉPENDANCE



2023



## AVANT-PROPOS

Le profil santé de la Communauté de commune « Gorges Causses Cévennes rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble du territoire. Les indicateurs sont référés à la situation observée sur l'ensemble du département ou de la région ou au niveau national.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant sur ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>POPULATION ET TERRITOIRE</b> _____	<b>1</b>
	Descriptif et localisation .....	1
	Un nombre d’habitants en diminution.....	2
	Un territoire qui vieillit .....	2
<b>2</b>	<b>DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ</b> _____	<b>3</b>
	Une part relativement importante de personne peu ou pas diplômées mais qui diminue.....	4
	Une part plus élevée d’agriculteurs et d’artisans parmi les actifs qu’en Occitanie ou en France métropolitaine .....	4
	Un taux de chômage des jeunes élevé mais en recul.....	5
	Une part élevée de ménages vivant sous le seuil de pauvreté .....	5
	Une forte progression du nombre et de la part des familles monoparentales .....	6
<b>3</b>	<b>DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ</b> _____	<b>7</b>
	Une ancienneté du bâti similaire à ce qui est retrouvé sur l’ensemble de la France métropolitaine .....	7
<b>4</b>	<b>ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ</b> _____	<b>8</b>
	Une espérance de vie en léger recul .....	9
	Une surmortalité générale (toutes causes).....	9
	Une mortalité par cancer qui ne diffère pas des valeurs nationales .....	9
	Une mortalité par maladies cardiovasculaires stable .....	10
	Près d’un habitant sur vingt traité pour diabète.....	10
	Un impact des comportements à risque sur la santé.....	10
<b>5</b>	<b>SANTÉ MENTALE</b> _____	<b>11</b>
	Un taux de suivi ambulatoires en psychiatrie pour les adultes relativement important.....	11
<b>6</b>	<b>ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS</b> _____	<b>12</b>
	Des habitudes de prévention à renforcer dans de nombreux domaines .....	12
	Un recours relativement important à l’IVG.....	13
<b>7</b>	<b>OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS</b> _____	<b>14</b>
	Une démographie des professionnels de santé très fragile.....	14
	Une faible Accessibilité Potentielle Localisée .....	15

<b>8</b>	<b>PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b> _____	<b>16</b>
	Un taux de bénéficiaires de l’AEEH qui augmente de manière contenue .....	16
	Une forte progression des allocataires de l’AAH.....	16
	Plus de 200 places en EHPAD .....	17
	Un Service de soins infirmiers à domicile.....	17
<b>9</b>	<b>SYNTHÈSE</b> _____	<b>18</b>
<b>10</b>	<b>ANNEXE</b> _____	<b>19</b>
	Profil des communes de la CC Gorges Causses et Cévennes .....	19

## POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES			LOZÈRE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
<b>Population</b>									
1- Population	6 929	-	↘	-	↘	-	↗	-	↗
2- Densité	-	7,6	=	14,8	=	81,6	↗	119,7	↗
3- Accroissement annuel	-26	-0,3	-	0,0	-	0,9	-	0,4	-
4- Naissances	51	7,4	↘	7,6	↘	9,8	↘	11,1	↘
5- Décès	76	11,0	↗	12,9	↗	10,1	↗	9,2	↗
6- Population de nationalité étrangère	341	4,9	=	3,9	↗	6,1	↗	7,1	↗
<b>Profil d'âge</b>									
7- Indice de vieillissement	-	148,3	↗	121,0	↗	100,0	↗	83,8	↗
8- Moins de 15 ans	1 063	15,3	↘	15,4	↘	16,5	↘	17,8	↘
9- 15 à 29 ans	771	11,1	↘	14,3	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	1 027	14,8	↗	13,0	↗	11,7	↗	10,6	↗
11- 75 ans ou plus	927	13,4	↗	12,3	=	10,8	=	9,5	↗

\* Évolution observée sur six ans.

## DÉFINITIONS DES INDICATEURS

**1-** Population totale (Insee RP2019) | **2-** Densité de population (Insee RP2019) | **3-** Nombre annuel moyen d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel moyen (%) entre 2013 et 2019 (Insee RP2013 RP2019) | **4-** Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2019, RP2019) | **5-** Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2019, RP2019) | **6-** Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2019) | **7-** Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2019) | **8-** Nombre et % de jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2019) | **9-** Nombre et % d'habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2019) | **10-** Nombre et % d'habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2019) | **11-** Nombre et % d'habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2019).

## Descriptif et localisation

Située au sud de la Lozère, la communauté de communes (CC) « Gorges Causse Cévennes » est limitrophe de l'Aveyron et du Gard. Centrée autour du Causse Méjean, ce territoire est bordé au sud par les gorges de la Jonte et au nord et à l'ouest par les gorges du Tarn. À l'est, il est traversé par le Tarn et s'adosse aux contreforts du Mont Lozère. Il s'agit donc d'un territoire rural de moyenne montagne, très peu dense, à l'écart des grands axes de circulation tant routiers que ferroviaires. La route principale le traversant à l'Est est la départementale allant d'Alès à Mende en passant par Florac Trois Rivières.

La CC Gorges Causse Cévennes est issue du regroupement en 2017 de trois communautés de communes : la CC des Gorges du Tarn et des Grands Causse, la CC Florac Sud Lozère et la CC de la Vallée de la Jonte. Elle regroupe

aujourd'hui 17 communes et s'étend sur 906,7 km<sup>2</sup>. Elle compte 6 929 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ; ainsi, la densité de population est de 7,6 habitants au km<sup>2</sup>. C'est la 7<sup>e</sup> intercommunalité la moins dense de France métropolitaine et la seconde d'Occitanie après la CC de la Haute Ariège.

La ville siège de la CC Gorges Causse Cévennes, Florac Trois Rivières, regroupe, avec ses 2 067 habitants, 30 % de la population du territoire. C'est la seule commune de plus de 1 000 habitants de la CC. Trois autres communes dépassent les 500 habitants. Les 13 autres communes comptent entre 53 et 451 habitants. Ce territoire est donc constitué majoritairement de communes faiblement peuplées. La population des communes est détaillée en annexe.

## Un nombre d'habitants en diminution

Entre 2013 et 2019, la CC Gorges Causses Cévennes a vu sa population diminuer de près de 30 habitants en moyenne chaque année. Cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de la population de -0,6 % alors que, dans le même temps, la population lozérienne est stable (+0,0 %) et que les taux nationaux et surtout en Occitanie sont nettement supérieurs, respectivement +0,3 % et +0,9 %.

En 2019, la CC Gorges Causses Cévennes a enregistré moins de naissances (51) que de décès (76), ce qui correspond à un solde naturel négatif d'environ 150 habitants en six ans, soit un taux de -0,6 % par an. Le solde migratoire positif (+0,3 % par an), correspondant à une arrivée de nouveaux habitants sur le territoire en plus grand nombre que ceux qui en sont partis, ne permet pas de compenser le solde naturel négatif. En six ans, le taux de natalité a reculé de 30,7 %, passant de 10,6 naissances pour 1 000 habitants en 2013 à 7,4 pour 1 000 habitants en 2019. Ce taux baissait également dans le département, la région ou la France métropolitaine mais dans des proportions moindres (entre -11 % et -13 %). Dans le même temps, le taux de mortalité a lui augmenté (+4,7 %) mais de manière moins marquée que dans les territoires de comparaison (entre +6 % et +8 %).

## Un territoire qui vieillit

En 2019, plus de 1 060 habitants de la CC Gorges Causses Cévennes sont âgés de moins de 15 ans et autour de 770 sont âgés de 15 à 29 ans ; ainsi, les jeunes de moins de 30 ans représentent 26,4 % de la population, moins que dans le département (29 %) ou en Occitanie (33 %).

Près de 1 030 habitants sont âgés de 65 à 74 ans et près de 930 sont âgés de 75 ans ou plus ; ainsi, le territoire compte 28,2 % de personnes âgées de 65 ans ou plus (respectivement 14,8 % et 13,4 %), part supérieure à celle de la Lozère (26 %) et également plus élevée que celle dans la région (23 %) ou au niveau national (21 %).

### Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

Dans les communes de la CC Gorges Causses Cévennes, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie entre 5,7 % à Gatuzières et 19,0 % à Meyrueis mais il s'agit de communes qui peuvent être peu peuplées, 53 habitants à Gatuzières. Dans les 4 communes de plus de 500 habitants, cette part varie entre 13,8 % à Florac Trois Rivières et 19,0 % à Meyrueis. La répartition par commune de la population selon l'âge des habitants est détaillée en annexe.

Entre 2013 et 2019, la population de la CC Gorges Causses Cévennes a vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 123 à 148 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2019, cet indice de vieillissement est nettement plus élevé que celui du département (121), de la région (100) ou de la France métropolitaine (84).



## DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES			LOZÈRE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
<b>Niveau d'études</b>									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	1 614	29,1	↘	28,7	↘	26,6	↘	27,0	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	67	10,6	↘	11,2	↘	12,7	↘	12,4	↘
<b>Catégories sociales</b>									
3- Personnes actives de 15-64 ans	3 028	77,4	↗	74,4	↗	73,0	↗	74,3	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	1 563	78,2	↗	75,1	↗	75,6	↗	77,1	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	1 466	76,6	↗	73,6	↗	70,4	↗	71,6	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	285	10,5	↗	9,9	↘	2,5	↘	1,5	=
Artisans- commerçants	270	10,0	↘	8,8	↘	8,6	↗	6,7	↗
Cadres	256	9,5	↘	9,0	↗	17,2	↗	18,6	↗
Professions intermédiaires	611	22,6	↗	24,1	↗	26,5	↗	26,1	↗
Employés	787	29,1	↗	29,4	↗	27,9	↘	27,3	↘
Ouvriers	492	18,2	↘	18,8	↘	17,4	↘	19,9	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	385	12,7	=	9,5	↗	14,6	=	12,9	=
6- Chômeurs de 15-24 ans	72	31,9	↘	22,6	↘	30,0	↘	26,4	↘
7- Emplois précaires	711	34,8	↘	30,0	↘	30,1	=	27,5	=
<b>Revenus</b>									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	1702	-	↗	1866	↗	2 070	↗	2 337	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	2 858	64,9	↘	61,5	↘	58,9	↘	54,3	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	1 621	-	↗	1 713	↗	1 748	↗	1 828	↗
11- Taux de pauvreté	-	18,4	nd	14,7	↘	16,8	↘	14,5	=
<b>Situations de précarité financière</b>									
12- Personnes couvertes par le RSA	324	6,5	↗	4,0	↗	8,3	↘	6,6	↘
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	182	13,6	↘	12,8	↘	16,6	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	561	8,0	↗	7,9	↗	13,1	↗	11,0	↗
<b>Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement</b>									
15- PA 75+ à domicile	736	79,4	↘	83,4	↗	90,6	=	90,3	=
16- PA 75+ seules à domicile	300	40,8	↘	41,2	↘	39,7	↗	42,7	=
17- Familles avec enfant(s)	810	42,7	↗	43,8	=	47,8	↘	50,5	↘
18- Familles monoparentales	230	28,4	↗	19,8	↗	27,4	↗	24,9	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	15	6,5	↗	5,7	↘	9,7	↘	8,4	↘

\* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

**1-** Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2019) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2019) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2019) | **4-** Nombre et part (%) de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2019) | **5-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-64 ans et % dans la population active des 15-64 ans (Insee RP2019) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2019) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2019) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2020) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2020) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2019) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2019) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA décembre 2021, Insee RP2019) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA décembre 2021) | **14-** Nombre de bénéficiaires de la C2S (ex-CMUC) et % parmi la population consommant des soins en 2021 (SNDS, Référentiel des consommateurs - 2021) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2019) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2019) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2019) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2019) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentale avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA décembre 2021, Insee RP2019).

### Une part relativement importante de personne peu ou pas diplômées mais qui diminue

En 2019, plus de 1 600 habitants de la CC Gorges Causses Cévennes âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 29,1 % de la population de cet âge. Cette part est très proche de ce qui est observé sur l'ensemble de la Lozère (29 %) et un peu supérieure aux valeurs en Occitanie ou en France métropolitaine (27 % dans les deux cas).

De même, parmi les 25-34 ans, la part des personnes peu ou pas diplômées est de 10,6 %, proche également de la valeur lozérienne (11 %) et un peu inférieure à celles observées en Occitanie (13 %) ou au niveau national (12 %). En six ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a diminué aussi bien parmi les 15 ans ou plus que parmi les 25-34 ans ; cette baisse est plus marquée dans la CC Gorges Causses Cévennes que ce qui est observé dans chacun des trois territoires de comparaison.

### Des parts plus élevées d'agriculteurs et d'artisans parmi les actifs qu'en Occitanie ou en France métropolitaine

Parmi les habitants en âge de travailler (les 15-64 ans), 77,4 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2019. Cette part est supérieure à celles observées dans les territoires de comparaison (de 73 % à 74 % d'actifs). Ce constat est valable aussi bien pour les hommes (78,6 % d'actifs

vs de 76 % à 77 %) que pour les femmes (76,6 % vs de 70 % à 74 %).

Dans la CC Gorges Causses Cévennes, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une nette sur-représentation des agriculteurs exploitants (10,5 % vs 3 % dans la région, 2 % en France métropolitaine et 10 % en Lozère) ainsi que des artisans commerçants (10,0 % vs 9 % dans la région, 9 % dans le département et 7 % au niveau national). À l'inverse, les cadres sont sous représentés (9,5 % vs 17 % en Occitanie et 19 % en France métropolitaine) ainsi que les professions intermédiaires (22,6 % vs 24 % dans le département et 26 % en France métropolitaine). La proportion d'ouvriers et d'employés parmi les actifs de la CC Gorges Causses Cévennes est assez proche de ce qui est observé dans les territoires de comparaison.

En six ans, certaines catégories sociales ont évolué différemment pour les actifs du territoire : les parts des agriculteurs, des professions intermédiaires et des employés ont augmenté dans la CC Gorges Causses Cévennes (respectivement +4,7 %, +8,8 % et +3,9 %) alors que celles des artisans, des cadres et des ouvriers diminuaient (-8,8 %, -9,5 % et -1,3 %). Ces évolutions ne sont pas forcément similaires à ce qui se passe dans les territoires de comparaison : la part des agriculteurs est en augmentation alors qu'elle est en diminution ou stable dans les autres territoires, la part des cadres diminue alors qu'elle augmente ailleurs, la part des employés augmente comme dans le département ou la région alors qu'elle diminue au niveau national.

## Un taux de chômage des jeunes élevé mais en recul

En 2019, 385 habitants de la CC Gorges Causses Cévennes, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de population ; leur part dans la population active est de 12,7 %, plus élevée que celle observée dans le département (10 %), moins élevée qu'en Occitanie (15 %) mais proche du niveau national (13 %).

Les jeunes sont nettement plus touchés, proportionnellement, avec 31,9 % des actifs de 15-24 ans au chômage sur le territoire, taux plus élevé dans la CC Gorges Causses Cévennes que dans les trois territoires de comparaison (de 23 % à 30 %). Ils sont un peu plus de 70 dans cette situation.

En six ans, le taux de chômage des 15-64 ans a diminué (-0,4 %) alors qu'il progressait de +6,2 % en Lozère et diminuait en région et en France métropolitaine (respectivement -1,1 % et -1,0 %). Pour les jeunes de la CC Gorges Causses Cévennes, le chômage est aussi en diminution (-6,3 %) ; il diminue également dans les territoires de comparaison (de -6 % à -7 %).

Par ailleurs, on compte plus de 710 personnes occupant des emplois dits « précaires » (c'est-à-dire autres qu'en CDI à temps plein), soit 34,8 % des personnes en emploi ; cette part est supérieure à ce qui est observé dans le département et la région (30 %) et au niveau national (28 %). En cinq ans, elle a diminué de -3,5 % dans la communauté de communes, de manière moins marquée que dans le département (-6 %) ; cette part est restée quasi stable en Occitanie et France métropolitaine.

## Une part élevée de ménages vivant sous le seuil de pauvreté

En 2019, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 1 702 € dans la CC Gorges Causses Cévennes. Il est 9 % moins élevé que celui des Lozériens (1 866 €) et le différentiel est encore plus important avec celui des Occitans (-18 % : 2 070 €) et celui des métropolitains (-27 % : 2 337 €). Par ailleurs, près de 2 900 foyers fiscaux ne sont pas imposés en 2019 dans cette intercommunalité, soit 64,9 % des foyers fiscaux ; cette part est plus élevée que dans le département (62 %) ainsi qu'en Occitanie (59 %) ou en France métropolitaine (54 %).

Le revenu disponible médian par unité de consommation (UC) est de 1 621 € par mois, inférieur à la valeur départementale (1 713 € par mois et UC), régionale (1 748 € par mois et par UC) et nationale (1 828 € par mois et par UC). Ainsi, 18,4 % des ménages du territoire vivent sous le

### La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « **niveau de vie** ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé\* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « **risque de fragilité** ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités\*\* : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « **risque d'isolement** » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

\*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

\*\*Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

seuil de pauvreté, soit plus qu'au niveau départemental (8 %), en Occitanie (17 %) ou en France métropolitaine (15 %).

## Une forte progression du nombre et de la part des familles monoparentales

En 2019, autour de 740 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent chez elles, et parmi elles, elles sont 300 à y vivre seules, soit 40,8 % des personnes du même âge qui vivent à domicile ; cette part est un peu plus faible que celles observées dans le département (41 %) ou au niveau national (43 %) mais un peu plus élevée que sur l'ensemble de l'Occitanie (40 %). En six ans, la part des personnes âgées vivant seules à domicile a diminué de -14,2 % alors qu'elle restait stable au niveau national, qu'elle diminuait dans le département (-3,2 %) et qu'elle augmentait en Occitanie (+1,3 %).

810 familles vivent avec un ou plusieurs enfants dans la CC Gorges Causses Cévennes, soit 42,7 % des familles. Parmi elles, 230 sont des familles monoparentales, soit 28,4 % des familles avec enfant(s). Cette part est plus élevée qu'aux niveaux départemental, régional ou national (entre 20 % et 27 %). Parmi ces familles monoparentales, 15 (soit 6,5 %) sont bénéficiaires du RSA majoré ; ce taux est supérieur au taux départemental (6 %) mais inférieur à ce qui est observé en Occitanie ou en France métropolitaine (respectivement 10 % et 8 %).

Depuis 2013, le nombre de familles monoparentales a fortement augmenté dans la CC Gorges Causses Cévennes. Leur part parmi les familles avec enfant(s) a elle aussi beaucoup progressé (+51,6 %) ; la progression dans les territoires de comparaison est moindre, entre +8 et +12 %.

## DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES			LOZÈRE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	1 086	43,4	↗	41,1	↘	35,9	↘	42,8	↘
2- Logements HLM	70	2,8	=	7,2	↗	9,0	↗	14,6	=
3- Logements en suroccupation	60	2,4	nd	1,8	nd	3,3	nd	4,7	nd

\* Évolution observée sur six ans à l'exception des logements en suroccupation non répertoriés dans le RP de 2013

## DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2019)

2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2019)

3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2019)

### Une ancienneté du bâti similaire à ce qui est retrouvé sur l'ensemble de la France métropolitaine

En 2019, près de 1 100 logements de la CC Gorges Causses Cévennes avaient été construits avant 1971, antérieurement aux crises énergétiques ; cela représente plus des deux cinquièmes des logements du territoire (43,4 %). Cette part est plus élevée que celles de la Lozère (41 %) et, plus encore, de la région (36 %) mais similaire à la valeur en France métropolitaine (43 %).

Parmi les résidences principales de la CC Gorges Causses Cévennes, 70 sont des logements HLM, ce qui représente 2,8 % des résidences principales du territoire. Ainsi, les logements sociaux sont proportionnellement 2,5 fois moins nombreux que dans le département (7 % des résidences principales). Le différentiel avec la région (9 %) et le niveau national (15 %) est encore plus marqué.

La suroccupation des logements (2,4 % des logements), dans ce territoire rural, est un peu plus fréquente que dans le département (2 %) mais moins que dans la région (3 %) ou au niveau national (5 %).

### L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

## ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES			LOZÈRE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
<b>Espérances de vie</b>									
Espérance de vie à la naissance		82,9	↘	81,4	↘	82,9	↗	82,6	↗
Espérance de vie à 60 ans		24,3	↘	24,6	↘	26,0	↗	25,6	↗
<b>État général de santé</b>	<b>Effectif</b>	<b>TxStd</b>	<b>Évol*</b>	<b>TxStd</b>	<b>Évol*</b>	<b>TxStd</b>	<b>Évol*</b>	<b>TxStd</b>	<b>Évol*</b>
1- Mortalité générale	105	<u>1068,7</u>	=	<u>1022,4</u>	=	<u>889,1</u>	↘	914,8	↘
2- Mortalité prématurée	12	197,9	=	211,5	=	<u>185,6</u>	↘	191,4	↘
3- Admissions en ALD	260	<u>3169,0</u>	↗	<u>3035,4</u>	↗	<u>2779,3</u>	↗	2726,7	↗
<b>Cancers</b>									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	27	287,2	=	273,5	=	<u>249,1</u>	↘	263,4	↘
5- Admissions en ALD	55	664,5	=	<u>651,1</u>	=	<u>588,6</u>	↗	592,0	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	4	48,3	=	45,8	=	49,5	=	49,7	↘
7- Admissions en ALD	4	50,5	=	47,8	=	<u>54,3</u>	↗	51,3	↗
8- Cancer du côlon : mortalité	3	36,0	↗	29,5	↗	<u>27,0</u>	↘	27,7	↘
9- Admissions en ALD	6	76,9	=	70,2	=	<u>65,0</u>	↗	63,8	↗
10- Cancer du sein : mortalité	2	37,2	=	34,4	=	<u>31,2</u>	↘	33,9	↘
11- Admissions en ALD	7	167,4	=	200,4	=	<u>198,0</u>	↗	194,5	↗
<b>Maladies Cardio-Vasculaires</b>									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	26	252,8	=	<u>265,4</u>	=	<u>221,8</u>	↘	225,5	↘
13- Admissions : en ALD	81	938,6	↗	860,5	↗	<u>861,4</u>	↗	848,5	↗
<b>Diabète</b>									
14- Patients diabétiques traités	673	4,8	=	4,7	=	5,3	=	5,7	↗
15- Admissions en ALD	36	437,3	↗	<u>367,1</u>	↗	<u>406,7</u>	↗	427,4	↗
<b>Conséquences sanitaires des comportements à risque</b>									
16- Accidents de la circulation	1	10,0	=	<u>7,7</u>	=	<u>5,7</u>	↘	4,4	↘
17- Alcool	2	27,1	=	29,5	=	<u>22,0</u>	↘	28,2	↘
18- Tabac	13	136,8	=	<u>156,6</u>	=	<u>130,9</u>	↘	134,2	↘

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

\* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

\*\* Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

## INDICATEURS

**Espérances de vie** : En 2017, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées en 2017 et l'espérance de vie à 60 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans dans les conditions de mortalité par âge observées en 2017 (Inserm CépiDC, Insee 2017).

**Mortalité** : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité (TSM) pour 100 000 habitants sur la période 2013-2017. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

**Morbidity** : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence (TSI) pour 100 000 habitants des ALD sur la période 2013-2017. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer de la trachée, des bronches et du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour diabète et taux standardisés pour 100 consommateurs en 2020 (SNIIRAM/SNDS -cartographie des pathologies -tous régimes- 2020) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8.



## Une espérance de vie en léger recul

En 2017, pour les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes, l'espérance de vie à la naissance est de 82,9 ans, similaire à la valeur régionale et plus élevée que celle des habitants du département (81,4 ans) ; elle dépasse de peu celle des habitants de métropole (82,6 ans). En 5 ans, l'espérance de vie a diminué de 0,1 année dans la CC Gorges Causses Cévennes alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison (de +0,6 à +0,7 année).

L'espérance de vie à 60 ans est de 24,3 ans pour les habitants de la CC. Elle est inférieure, parfois de peu, à celle observée dans les trois territoires de comparaison. En 5 ans, elle a reculé de 0,1 année dans la CC Gorges Causses Cévennes alors que dans les autres territoires, la progression était de +0,4 année.

## Une surmortalité générale (toutes causes)

Sur la période 2013-2017, autour de 105 décès sont enregistrés en moyenne chaque année parmi les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes. Parmi ces décès, 12 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes de moins de 65 ans, soit 11 % des décès tous âges. À structure par âge comparable, la mortalité générale des habitants de la CC est significativement plus élevée que celle observée en France métropolitaine, de la même manière que ce qui est observé en Lozère, alors que l'Occitanie est en situation de sous-mortalité. En revanche, la mortalité prématurée ne diffère pas significativement de ce qui est observé sur l'ensemble de la France métropolitaine comme dans le département alors que la région est en sous-mortalité prématurée.

En cinq ans, les niveaux de mortalités générale et prématurée n'ont pas évolué de manière significative dans la CC Gorges Causses Cévennes comme dans le département alors qu'une baisse significative, tant de la mortalité générale que de la mortalité prématurée, était observée en Occitanie et en France métropolitaine.

Deux principales causes représentent la moitié (51 %) des décès : les tumeurs (26 %) et les maladies cardiovasculaires (25 %).

En 2013-2017, 260 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année parmi les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD significativement plus élevée que celle observée

## Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple).

En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine.

Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardio-vasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

au niveau national, comme c'est également le cas dans le département et en Occitanie.

## Une mortalité par cancer qui ne diffère pas des valeurs nationales

Première cause de décès et deuxième cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 27 décès et 55 nouvelles admissions en ALD d'habitants du territoire en moyenne chaque année entre 2013 et 2017.

À structure d'âge comparable, pour les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes comme pour l'ensemble des Lozériens, la mortalité par cancer ne diffère pas significativement de ce qui est observé au niveau national alors qu'une sous-mortalité significative est relevée dans la région ; l'incidence des ALD pour cancer ne diffère pas significativement de la valeur nationale, alors qu'une sur incidence significative est observée dans le département et une sous incidence dans la région.

Parmi les localisations analysées, on dénombre dans la CC Gorges Causses Cévennes 4 décès par cancer du poumon en moyenne chaque année, 3 par cancer du côlon et 2 par cancer du sein.

À structure d'âge comparable, que ce soit pour la mortalité ou pour l'incidence des ALD du territoire, on n'observe pas de différence significative avec les taux nationaux pour ces localisations mais les effectifs étudiés sont très faibles.

En cinq ans, la mortalité par cancer est restée stable sur le territoire et dans le département alors qu'elle a baissé de façon significative dans la région comme au niveau national. L'incidence des ALD pour cancer est également restée stable en cinq ans sur le territoire et en Lozère alors qu'elle augmentait en région et au niveau national.

### Une mortalité par maladies cardiovasculaires stable

Deuxième cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 26 décès en moyenne chaque année d'habitants du territoire et de près de 81 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an sur la période 2013-2017.

La mortalité par maladies cardiovasculaires observée au niveau du territoire ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national, contrairement au département qui est en surmortalité et à la région qui est en sous-mortalité, à structure par âge comparable. Pour les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires ne diffère pas de l'incidence nationale comme pour les Lozériens alors qu'elle est significativement plus élevée pour les habitants de la région, à structure d'âge comparable.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires est restée stable dans la CC comme dans le département alors qu'elle a baissé de manière significative dans la région et en France métropolitaine. Sur la même période, l'incidence des ALD a augmenté sur le territoire comme dans les territoires de comparaison.

### Près d'un habitant sur vingt traité pour diabète

En moyenne chaque année, près de 40 habitants du territoire sont admis en ALD en raison d'un diabète. Pour les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes, le taux d'incidence des ALD pour diabète ne diffère pas significativement de ce qui est observé en France

métropolitaine alors que, dans le département et la région, il est significativement plus faible à structure d'âge comparable.

En 2020, près de 675 habitants de la CC Gorges Causses Cévennes ont été traités pour un diabète, soit 4,8 % de la population du territoire consommant des soins ; ce taux, à structure d'âge comparable, est identique à celui observé dans le département et inférieur à ceux relevés au niveau de l'Occitanie ou de la France métropolitaine.

### Un impact des comportements à risque sur la santé

Sur la période 2013-2017, avec 1 décès par accident de la circulation en moyenne chaque année, la mortalité par accident de la voie publique ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national alors qu'une surmortalité est observée dans le département et la région.

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 2 décès en moyenne chaque année sur le territoire ; à structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas du taux national, comme dans le département, alors que dans la région elle est significativement plus faible que celle observée en France métropolitaine.

De même, la consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 13 décès en moyenne chaque année sur le territoire (dont 4 par cancer du poumon) ; à structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas du niveau national alors qu'une surmortalité est observée dans le département et une sous-mortalité dans la région.

Le faible nombre d'évènements en lien avec ces trois comportements à risque (accidents de la circulation, consommation d'alcool ou consommation de tabac) rend difficile l'analyse des évolutions dans le temps.



## SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES		LOZÈRE	OCCITANIE	Fr. M.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
<b>Santé mentale</b>					
1- Recours à un psychiatre libéral	189	27,3	20,7	31,6	26,3
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	27	<u>380,6</u>	<u>423,6</u>	<u>298,4</u>	246,6
3- Consommation de psychotropes :	1 143	87,9	111,6	108,4	110,2
à 0-17 ans	nd**	nd	5,3	4,9	5,2
à 18-64 ans	543	82,3	103,4	99,1	100,2
à 65 ans ou plus	597	197,5	250,6	247,3	252,7
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	283	49,6	46,9	23,6	24,2
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	41	7,6	7,8	5,0	4,5
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	nd**	nd**	0,9	0,9	1,0
7- Mortalité par suicide	1	nd**	14,6	<u>12,7</u>	13,8

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

\*\* Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

## INDICATEURS

**1-** Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2021 (SNDS, DCIR, 2021) ; **2-** Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 100 000 habitants du territoire en 2013-2017, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; **3-** Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNDS, Cartographie des pathologies, 2020) ; **4-** Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2021 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNDS, bases PMSI RIMP 2021) ; **5-** Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées à temps plein en service de psychiatrie générale en 2021 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNDS, bases PMSI RIMP 2021) ; **6-** Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2021 et taux pour 1 000 consommateurs (SNDS, bases PMSI MCO 2021) ; **7-** Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2013-2017 et taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants du territoire (CIM10 X60-XX84 Y87 2006, Inserm CépiDC, Insee).

## Un taux de suivi ambulatoire en psychiatrie pour les adultes relativement important

En 2020, près de 190 habitants de la CC Gorges Causses Cévennes ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 2,7 % des habitants. Ce **taux de recours à un psychiatre** est, à structure d'âge comparable, intermédiaire entre les valeurs moins élevées observées en France métropolitaine et dans le département d'une part, et celle plus élevée dans la région d'autre part.

Sur la période 2013-2017, près d'une trentaine d'habitants de la CC Gorges Causses Cévennes ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD est significativement plus élevé sur le territoire qu'au niveau national, comme pour la région et le département.

En 2020, pour près de 1 150 habitants du territoire, soit 87,9 % de ceux consommant des soins, des traitements médicamenteux incluant des psychotropes ont été prescrits et délivrés en pharmacie ; ainsi, la population concernée par une **consommation de psychotropes** est moins importante de ce qui est observé dans le département (112 %) la région (108 %) ou au niveau

national (110 %). Cette consommation varie fortement avec l'âge ; elle est trop faible avant 18 ans pour pouvoir calculer cet indicateur, puis elle concerne un peu moins d'une personne sur dix parmi celles âgées de 18 à 64 ans et près d'un cinquième des habitants à 65 ans ou plus.

En 2021, 41 habitants du territoire, âgés de 16 ans ou plus, ont été **hospitalisés en psychiatrie** ; rapporté à la population, cela correspond à un taux de 7,6 hospitalisations pour 1 000 habitants du même âge ; ce taux est, à structure d'âge comparable, très proche du taux départemental et plus élevé que ceux observés dans les deux autres territoires de comparaison (autour de 5 hospitalisations pour 1 000 habitants). Les suivis ambulatoires en psychiatrie ont concerné près de 290 habitants, soit un taux de 49,6 pour 1 000 habitants consommant des soins. À structure d'âge identique, ce taux est proche de la valeur départementale et nettement plus élevé que le taux régional ou métropolitain.

Parmi les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes, le nombre d'hospitalisations pour tentative de suicide et le nombre de décès par suicide sont trop faibles pour pouvoir être correctement interprétés et comparés avec les autres territoires.

## ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES		LOZÈRE	OCCITANIE	FRANCE METRO.
	Effectif	Taux	Taux	Taux	Taux
<b>Recours à la prévention</b>					
1- Vaccination antigrippale remboursée	889	46,6	50,7	55,2	55,1
2- Dépistage organisé du cancer du sein	425	34,8	42,9	40,8	42,8
3- Dépistage individuel du cancer du sein	107	8,8	8,8	15,7	15,1
4- Dépistage total du cancer du sein	522	42,8	49,8	54,8	55,7
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	619	36,1	39,0	37,7	34,6
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	98	9,3	11,8	10,0	9,6
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	71	5,1	9,6	12,3	10,3
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	103	9,8	13,6	31,1	27,5
<b>Recours à l'IVG</b>					
9- IVG des 15-49 ans	18	15,5	12,5	14,2	13,0
10- dont IVG médicamenteuses	15	81,8	85,3	77,3	73,1
11- IVG des 15-24 ans	5	21,5	16,1	16,0	14,7

## DÉFINITIONS DES INDICATEURS

**1-** Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus ayant bénéficié d'au moins une vaccination antigrippale en 2021-2022 et taux standardisé pour 100 consommateurs du même âge (SNDS, DCIR) ; **2-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans ayant bénéficié d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2020-2021 et taux standardisé pour 100 femmes consommanes du même âge (SNDS, DCIR) ; **3-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans ayant bénéficié d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2020-2021 et taux standardisé pour 100 femmes consommanes du même âge (SNDS, DCIR, PMSI) ; **4-** Nombre total et pourcentage de femmes âgées de 50-74 ans ayant bénéficié d'un dépistage du cancer du sein en 2021-2022, dans le cadre du dépistage organisé ou non, et taux standardisé pour 100 femmes consommanes du même âge en 2020-2021 (SNDS, DCIR, PMSI) ; **5-** Nombre de femmes âgées de 25-65 ans ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2019-2021 et taux standardisé pour 100 femmes consommanes du même âge en 2019-2021 (SNDS, DCIR, PMSI-MCO et bases laboratoire) ; **6-** Nombre d'enfants âgés de 5 à 19 ans et pourcentage parmi les enfants de même âge consommant des soins ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire en 2021 (SNDS, DCIR) ; **7-** Nombre de personnes traitées pour un diabète ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2020 et taux standardisé pour 100 diabétiques traités (SNDS, DCIR et Cartographie des pathologies 2020) ; **8-** Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2020 et taux standardisé pour 100 diabétiques traités (SNDS, DCIR et Cartographie des pathologies 2020) ; **9-** Nombre annuel moyen d'IVG réalisées à l'hôpital ou en ville, sur des femmes âgées de 15-49 ans en 2019-2021 et taux pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans (SNDS, DCIR et PMSI, Insee RP2019) ; **10-** Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2019-2021 et pourcentage sur l'ensemble des IVG hospitalières ou de ville réalisées en 2019-2021 (SNDS, DCIR et PMSI) ; **11-** Nombre annuel moyen d'IVG réalisées à l'hôpital ou en ville, sur des femmes âgées de 15-24 ans en 2019-2021 et taux pour 1 000 femmes âgées de 15-24 ans (SNDS, DCIR et PMSI, Insee RP2019).

### Des habitudes de prévention à renforcer dans de nombreux domaines

Parmi les personnes âgées de 65 ans et plus de la CC Gorges Causses Cévennes, près de 900 ont bénéficié de la **vaccination antigrippale** pendant l'hiver 2021-2022, soit 46,6 % de la population consommant des soins du même âge. Ce taux de couverture vaccinale est inférieur à ce qui est observé dans le département (51 %) ou dans la région et au niveau national (55 %).

425 habitantes du territoire âgées entre 50 et 74 ans ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage**

**organisé du cancer du sein** en 2020-2021, soit 34,8 % des femmes de 50 à 74 ans consommant des soins ; ce taux est inférieur au taux départemental (43 %), à celui de la région (41 %) et à celui de la France métropolitaine (43 %). Sur la même période, une centaine de femmes de 50-74 ans ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, soit 8,8 % des femmes de même âge ayant consommé des soins. Ce taux est d'environ la moitié des taux régional et national (respectivement 16 % et 15 %) et est identique au taux départemental (9 %). Ainsi, les deux types de **dépistage du cancer du sein** ont touché 522 femmes de 50-74 ans dans la CC Gorges Causses Cévennes, ce qui

représente un taux de couverture de 42,8 % des femmes consommatrices du Pays du même âge, inférieur à ceux observés dans les territoires de comparaison (de 50 % à 58 %) ; ils restent tous éloignés de l'objectif de 65 % de femmes dépistées figurant dans le plan cancer en 2013.

**Le dépistage du cancer du col de l'utérus** repose, au cours de la période étudiée<sup>1</sup>, sur un frottis tous les 3 ans entre 25 et 65 ans. Au cours des années 2019-2021, près de 620 habitantes de la CC Gorges Causses Cévennes, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit 36,1 % des femmes consommant des soins du même âge ; ainsi, ce dépistage est plus fréquent dans ce territoire qu'en France métropolitaine (35 %) mais moins fréquent que dans le département ou la région où il a concerné respectivement 39 % et 38 % des femmes.

Sur le territoire, une petite centaine de jeunes, soit 9,3 % des 5-19 ans consommant des soins, ont bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2021 ; cette part est proche de celle observée parmi les enfants et adolescents concernés aux niveaux régional et national (10 %) et inférieure à la valeur départementale (12 %).

Le **suivi du diabète** est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée à tous âges (au moins trois dans l'année) et l'association du dosage de la microalbuminurie à celui de la créatininémie chez les moins de 81 ans. En 2021, 71 diabétiques de la CC Gorges Causses Cévennes ont bénéficié d'au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit 5,1 % des diabétiques consommant des soins ; cette part est nettement moins élevée que celles observées dans le département (10 %), la région (12 %) ou au niveau national (10 %). Le suivi du

diabète, à travers l'association du dosage de la créatininémie à celui de la microalbuminurie, a concerné 103 diabétiques de moins de 81 ans en 2021. Il est moins fréquent sur le territoire (9,8 % des diabétiques de moins de 81 ans) que dans le département (14 %) et surtout que dans la région (32 %) ou en France métropolitaine (28 %).

### Un recours relativement important à l'IVG

En 2019-2021, on compte en moyenne annuelle 18 IVG pour les femmes de la CC Gorges Causses Cévennes, qu'elles aient été réalisées à l'hôpital ou en ville ; rapporté à la population des femmes de 15-49 ans, cela correspond à un taux de recours de 15,5 IVG pour 1 000 femmes. Ce taux est plus élevé que celui des femmes du département (13 ‰), de la région (14 ‰) et que celui des femmes de la France métropolitaine (13 ‰).

Parmi ces IVG, 15 ont été réalisées par prise de médicament (soit 81,8 %) ; la fréquence de cette pratique est similaire à ce qui est observé dans le département et un peu plus élevée qu'en Occitanie ou en France métropolitaine (respectivement 77 % et 73 %).

Chaque année en moyenne, 5 IVG ont concerné des femmes âgées de 15-24 ans, soit un taux de 21,5 IVG pour 1 000 habitantes de la CC Gorges Causses Cévennes du même âge. Ce taux de recours à l'IVG des jeunes femmes est plus élevé que pour les femmes du département, de la région et de métropole (15 ‰ à 16 ‰).

<sup>1</sup> De nouvelles recommandations ont été publiées en juillet 2020. Elles ont encore peu d'effet sur la période étudiée à partir des données disponibles.

## OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

## Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2022

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES		LOZÈRE	OCCITANIE	FRANCE METROP.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
<b>Offre de soins de premier recours</b>					
Médecin généraliste libéral <sup>(1)</sup>	4	50,0	40,6	37,7	35,2
Chirurgien- dentiste libéral <sup>(1)</sup>	3	66,7	36,7	20,7	21,5
Infirmier libéral <sup>(2)</sup>	20	0,0	7,2	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral <sup>(2)</sup>	8	12,5	13,7	9,8	10,5

(1) Professionnels en activité libérale et mixte au 1<sup>er</sup> janvier 2022

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale) - Exploitation CREAL-ORS Occitanie

## Densité des différents professionnels en 2022 et % d'évolution entre 2017 et 2022

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES		LOZÈRE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux <sup>(1)</sup>	57,7	-19,0	83,5	-7,3	95,1	-5,6	83,9	-6,1
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	28,9	-59,5	49,6	-7,3	59,3	-11,8	54,4	-9,7
Dentistes libéraux <sup>(1)</sup>	43,3	51,8	39,2	-16,7	66,9	-1,2	55,1	-1,3
Infirmiers libéraux <sup>(2)</sup>	288,6	6,5	218,0	10,6	289,3	3,5	180,3	6,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux <sup>(2)</sup>	115,5	15,7	95,3	14,1	155,5	13,2	108,1	9,3

\*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte au 1<sup>er</sup> janvier 2022

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes - évolution 2017-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale) - Exploitation CREAL-ORS Occitanie

## Une démographie des professionnels de santé très fragile

En 2022, la CC Gorges Causses Cévennes compte 4 médecins généralistes, 3 chirurgiens-dentistes, 20 infirmiers (en 2021) et 8 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) en activité libérale (ou mixte).

Parmi ces professionnels de premier recours, la part de ceux ayant 60 ans ou plus et qui, potentiellement, cesseront leur activité dans un avenir proche, varie entre aucun et les deux tiers : deux des quatre médecins et deux des trois chirurgiens-dentistes ont atteint ou dépassé cet âge. En revanche, la part des infirmiers libéraux ou des masseurs-kinésithérapeutes ayant 60 ans ou plus est nulle ou relativement limitée.

La part des médecins généralistes de 60 ans et plus est supérieure dans la CC à ce qui est observé dans le département, la région ou au niveau national. Le même constat peut être fait pour les chirurgiens-dentistes. La part des masseurs kinésithérapeutes ayant 60 ans et plus dans la CC est intermédiaire parmi les territoires de comparaison. En rapportant les effectifs de ces professionnels à la population du territoire, on obtient des densités pour chaque professionnel. En 2022, la densité des médecins généralistes est, avec 57,7 médecins pour 100 000 habitants, moins élevée dans la CC Gorges Causses Cévennes qu'au niveau métropolitain ou lozérien (84 p. 100 000) ou de l'Occitanie (95 p. 100 000). Pour les chirurgiens-dentistes, la densité observée (43,3 pour 100 000) est plus élevée que la densité départementale (39 p. 100 000), mais

inférieure à la densité régionale (67 p. 100 000) ou nationale (55 chirurgiens-dentistes pour 100 000 hab.).

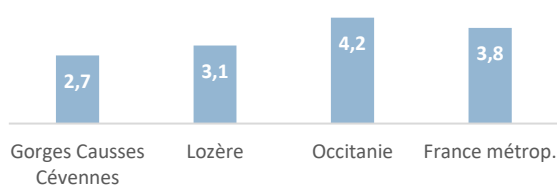
Les densités des infirmiers comme celle des kinésithérapeutes sont relativement élevées comparées aux densités nationale et départementale, mais voisines ou plus faibles que celles observées dans la région.

En cinq ans, la densité des médecins généralistes a diminué dans la CC comme en Lozère, en Occitanie ou en France métropolitaine. La baisse est plus marquée dans la CC Gorges Causses Cévennes que dans ces territoires. En revanche, la densité des chirurgiens-dentistes a progressé alors qu'elle diminuait dans les territoires de comparaison et celles des infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes augmentaient alors comme dans le département la région ou la métropole.

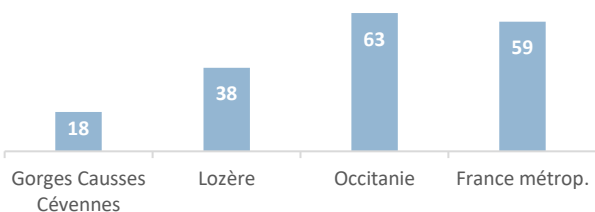
### Une faible Accessibilité Potentielle Localisée

En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de la CC Gorges Causses Cévennes ont accès en moyenne à 2,7 consultations ou visites de médecins généralistes. Cet accès est plus faible que celui de l'ensemble des habitants en Lozère (3,1), en Occitanie (4,3) ou en France métropolitaine (3,8).

• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021



• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021

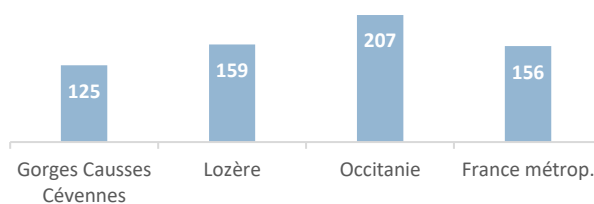


### Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

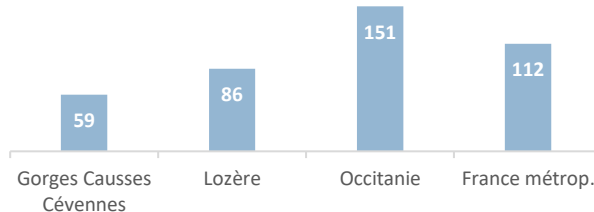
L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

L'analyse de l'accès aux chirurgiens-dentistes, aux infirmiers libéraux et aux masseurs kinésithérapeutes aboutit à des conclusions similaires : un moindre accès à ces trois catégories de professionnels de santé dans la CC Gorges Causses Cévennes qu'en Lozère, Occitanie ou France métropolitaine.

• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021



Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA I ORS Occitanie

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	GORGES CAUSSES CÉVENNES			LOZÈRE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AAEH	38	2,8	↗	2,1	↗	3,6	↗	2,4	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	151	4,8	↗	6,2	↗	4,1	↗	3,1	↗

\* Évolution observée sur cinq ans.

## DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AAEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA décembre 2021) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA décembre 2021).

### Un taux de bénéficiaires de l'AAEH qui augmente de manière contenue

En décembre 2021, près de 40 enfants et jeunes de moins de 20 ans habitant la CC Gorges Causses Cévennes bénéficient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AAEH). Cela représente 2,8 % de la population des moins de 20 ans du territoire. Ce taux est compris entre les taux départemental (2,1 %) et national (2,4 %) d'une part, et le taux régional (3,6 %) d'autre part.

Entre 2015 et 2021, le taux a augmenté dans le territoire (+57 %), plus que dans le département (+22 %) mais moins que dans la région (+83 %). La progression de ce taux est un peu plus marquée qu'au niveau national (+51 %).

### Une forte progression des allocataires de l'AAH

Autour de 150 habitants de la CC Gorges Causses Cévennes, âgés de 20 à 59 ans, perçoivent l'Allocation adulte handicapé (AAH), soit 4,8 % des habitants du territoire du même âge. Ce taux est inférieur à la valeur départementale (6 %) et un peu supérieur aux taux régional (4 %) et national (3 %).

Dans la CC, on note une augmentation de 58 % du taux de bénéficiaires entre 2015 et 2020. Cette progression est nettement plus marquée que ce qui est observé dans les territoires de comparaison : entre +8 % et +14 % de progression du taux d'allocataires de l'AAH.

### Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

### Plus de 200 places en EHPAD

En 2022, la CC dispose de 3 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), offrant ainsi 205 places. En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 221,1 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, taux nettement plus élevé que ceux du département (85 places pour 1 000), de la région (95 places pour 1 000) et de la France métropolitaine (99 places pour 1 000).

### Un Service de soins infirmiers à domicile

En 2022, un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) répond aux besoins de la population âgée du territoire. Il dispose de 35 places. Rapportée à la population des 927 personnes âgées de 75 ans et plus, cette capacité correspond à un taux d'équipement de 37,8 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux d'équipement est également plus important que les taux observés dans les territoires de comparaison (de 19 à 20 places pour 1 000).



## SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « Profil santé de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

### Une population qui décroît et vieillit avec des situations sociales pouvant générer des risques pour la santé relativement fréquentes

Territoire situé au sud de la Lozère, à la limite de l'Aveyron et du Gard, la CC Gorges Causses Cévennes est un des territoires les moins densément peuplés de France. Il voit sa population diminuer malgré un solde migratoire positif. Le vieillissement de la population est marqué : en 2019, il compte 148 personnes âgées de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans contre 123 en 2013.

Les situations de difficultés sociales exerçant une influence sur l'état de santé sont présentes dans la CC et souvent plus fréquentes qu'au niveau national : c'est par exemple le cas de la proportion de personnes ayant un faible niveau d'études, du taux de chômage et en particulier celui des jeunes, d'un revenu mensuel moyen particulièrement bas, de la part élevée de foyers fiscaux non imposés. Les évolutions de ces indicateurs dans la population au cours des dernières années sont contrastées, certains continuant à se dégrader alors que la situation est plus favorable dans les territoires de comparaison, d'autres s'améliorant mais avec une persistance des différentiels observés antérieurement. Par ailleurs, des populations comme les personnes âgées vivant seules à domicile, même si elles sont proportionnellement un peu moins nombreuses dans la CC Gorges Causses Cévennes que dans le département ou au niveau national, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement. Il en est de même des familles monoparentales dont la part parmi les familles est plutôt élevée.

### Une situation sanitaire peu favorable

À la naissance, l'espérance de vie des habitants de la CC Gorges Causses Cévennes est un peu plus élevée qu'en France métropolitaine (+0,3 année) ; à 60 ans le différentiel est défavorable (-1,3 année). Sur la période 2013-2017 et à structure par âge comparable, la mortalité générale est significativement plus élevée qu'au niveau national, comme dans le département et contrairement à la région. La mortalité prématurée ainsi que la mortalité par cancer et par maladies cardiovasculaires dans la CC ne diffèrent pas de la valeur nationale alors que des sous-mortalités sont observées en Occitanie.

### Des recours aux soins ambulatoires en santé mentale plutôt fréquents

Les habitants de la CC ont un peu plus souvent recours à un psychiatre libéral qu'en moyenne nationale. Le taux

d'admission en ALD pour affection psychiatrique est, comme dans le département et la région, significativement plus élevé qu'en France métropolitaine, à structure d'âge comparable. Les consommations de psychotropes sont moins fréquentes qu'en Lozère, en Occitanie et au niveau national, et ceci pour chaque tranche d'âge. Les hospitalisations en psychiatrie adulte sont un peu plus fréquentes que dans les territoires de comparaison. Le taux de personnes avec un suivi ambulatoire dans les établissements de psychiatrie pour adultes est plus élevé que dans les autres territoires étudiés.

### Des recours à la prévention et au dépistage insuffisants

Plusieurs indicateurs témoignent d'un net éloignement pour certaines populations des pratiques de prévention. C'est le cas notamment de la couverture vaccinale des seniors contre la grippe, des femmes qui participent peu au dépistage du cancer du sein ou à celui du col de l'utérus ou des jeunes qui sont rares à bénéficier d'un dépistage bucco-dentaire. Concernant le diabète, il est suivi de manière plus dégradée que ce qui est observé dans les territoires de comparaison et est très insuffisant. Ces observations soulignent la nécessité de poursuivre les actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques et de les accompagner.

### Une densité de médecins généralistes stable avec une part limitée de praticiens âgés

Le territoire compte quatre médecins généralistes en 2022 ; la moitié a 60 ans ou plus. La densité en médecins généralistes est en recul dans la CC Gorges Causses Cévennes alors que celle des autres professionnels de santé augmente. La densité des infirmiers et celle des masseurs-kinésithérapeutes sont plus importantes dans le territoire qu'au niveau métropolitain mais moins qu'au niveau régional.

En 2021, l'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée, calculé pour la CC Gorges Causses Cévennes, traduit un moins bon accès à un médecin généraliste et aux autres professionnels de santé que dans le département, la région et qu'au niveau national.

La question de l'accès aux soins de premier recours, de la population en général et des populations les plus en difficultés sociales, se pose donc sur le territoire de la CC Gorges Causses Cévennes.

*Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.*



## ANNEXE

## Profil des communes de la CC Gorges Causses et Cévennes

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
48019 Barre-des-Cévennes	203	32	15,8	149	73,4	22	10,8
48028 Les Bondons	144	13	9,0	110	76,4	21	14,6
48036 Cassagnas	127	18	14,2	96	75,6	13	10,2
48050 Bédouès-Cocurès	451	80	17,7	332	73,6	39	8,6
48061 Florac Trois Rivières	2 067	344	16,6	1 437	69,5	286	13,8
48065 Fraissinet-de-Fourques	80	11	13,8	55	68,8	14	17,5
48069 Gatuzières	53	13	24,5	37	69,8	3	5,7
48074 Hures-la-Parade	231	42	18,2	166	71,9	23	10,0
48075 Ispagnac	897	150	16,7	604	67,3	142	15,8
48088 La Malène	136	18	13,2	103	75,7	15	11,0
48096 Meyrueis	807	101	12,5	554	68,6	153	19,0
48130 Rousses	124	23	18,5	87	70,2	14	11,3
48141 Mas-Saint-Chély	107	9	8,4	81	75,7	17	15,9
48146 Gorges du Tarn Causses	909	131	14,4	680	74,8	98	10,8
48166 Cans et Cévennes	289	33	11,4	221	76,5	35	12,1
48176 Saint-Pierre-des-Tripiers	90	12	13,3	71	78,9	7	7,8
48193 Vebron	214	33	15,4	156	72,9	25	11,7
<b>CC Gorges Causse et Cévennes</b>	<b>6 929</b>	<b>1 063</b>	<b>15,3</b>	<b>4 939</b>	<b>71,3</b>	<b>927</b>	<b>13,4</b>

Sources : Insee RP 2019 - Exploitation CREAI-ORS Occitanie